

AIR LIQUIDE COTE D'IVOIRE
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
au Capital de 873.400.000 F.CFA
Siège Social : 131, Bd de Marseille - 01 BP 1753 ABIDJAN 01
(République de COTE D'IVOIRE)
RCCM N° CI-ABJ-1962-B-769

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les Actionnaires de **AIR LIQUIDE COTE D'IVOIRE** sont convoqués en **Assemblée Générale Ordinaire** le

LUNDI 10 JUIN 2013 A 10H 00
AU SALON "Espace Pullman" à l'hôtel PULLMAN (ex-SOFITEL) A ABIDJAN

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES RESULTATS DE L'EXERCICE 2012
- RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- APPROBATION DES COMPTES ET REPARTITION DES RESULTATS
- APPROBATION DES OPERATIONS VISEES PAR L'ARTICLE 438 DU LIVRE IV DE L'OHADA CONCERNANT LA SOCIETE ANONYME
- QUITUS DE GESTION AUX ADMINISTRATEURS
- RENOUELEMENT DE MANDAT D'UN ADMINISTRATEUR
- NOMINATION DE DEUX ADMINISTRATEURS
- FIXATION DU MONTANT DE L'INDEMNITE DE FONCTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- DELEGATION DE POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

Tout Actionnaire ne pouvant se présenter à l'Assemblée peut donner pouvoir à un mandataire de son choix pour le représenter à ladite Assemblée.

Des formulaires de Pouvoir de Représentation ainsi que les documents légaux relatifs à cette Assemblée Générale sont tenus à la disposition des Actionnaires chez BICI-BOURSE (Rue Gourgass, Abidjan Plateau - Tél. : 20.20.16.68) et au Siège Social sis au 131 Bd de Marseille – Tél. 21.21.04.57/85.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION